

Marche silencieuse en hommage à la petite Lina à Sidi-Aïch

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4365 - Mercredi 3 janvier 2018 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou/Logements sociaux

La liste définitive des bénéficiaires connue cette semaine



Organisation pénitentiaire et compétences du Conseil d'Etat Tayeb Louh présente au Sénat les deux projets de loi

De quelques autres perdants dans la guerre en Syrie

Par Mohamed Habili

Ce n'est sans doute pas un hasard si les États-Unis ont attendu la fin de cette année pour annoncer l'envoi d'armes performantes à l'Ukraine, au grand déplaisir des Russes, qui se sont mis à parler de bain de sang dans ce pays. Depuis le début, les deux conflits, ukrainien et syrien, qui en eux-mêmes n'ont rien de commun, comme en témoigne en premier lieu la grande distance séparant les deux pays leur servant de cadres, sont deux moments d'une même rivalité renouvelée entre les deux superpuissances. L'année qui se termine a vu l'attention du monde se concentrer bien plus sur les guerres du Moyen-Orient, en Syrie, en Irak, mais également au Yémen, que sur celle qui pourtant n'a pas cessé en Ukraine – donc en Europe même, mais surtout à la frontière avec la Russie. Bien entendu, d'autres crises ont parfois ravi la vedette à ce qui se passait dans le monde arabe, comme les essais nord-coréens, en matière de bombes atomiques et de tirs de missiles balistiques, le dernier datant à peine d'un mois, et comme encore récemment la reconnaissance par l'administration Trump de Jérusalem, donc de tout Jérusalem, comme capitale d'Israël. D'une façon générale, 2017 a été une année riche en événements de toutes sortes.

Suite en page 3

Les nouvelles mesures d'encadrement fixées pour les importations

Plus de fromage, chocolat, téléphone...



Près de 900 produits seront suspendus à l'importation cette année dans le cadre du nouveau dispositif d'encadrement du commerce extérieur. A cet effet, les nouveaux mécanismes d'encadrement ont été précisés hier par le ministère du Commerce dans un communiqué. Lire page 2

Troubles en Iran

Khamenei pointe du doigt les Etats-Unis et l'Arabie saoudite

Festival régional du court-métrage de Blida Le niveau des œuvres applaudi

Les nouvelles mesures d'encadrement fixées pour les importations

Plus de fromage, chocolat, téléphone...

■ Près de 900 produits seront suspendus à l'importation cette année dans le cadre du nouveau dispositif d'encadrement du commerce extérieur. A cet effet, les nouveaux mécanismes d'encadrement ont été précisés hier par le ministère du Commerce dans un communiqué.

Par Meriem Benchaouia

Tout d'abord, le ministère note que pour l'année 2018, les opérations d'importation de marchandises peuvent être opérées librement conformément aux dispositions de l'ordonnance de juillet 2003, modifiée et complétée, relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation de marchandises ainsi que celles prévues par la loi de finances pour 2018. Cependant, ajoute-t-il, des mesures d'encadrement spécifiques aux importations de certaines marchandises sont introduites à travers des dispositifs à caractère tarifaire, quantitatif et bancaire notamment. Concernant les mesures à caractère tarifaire prévues par les dispositions de la loi de finances pour 2018, il est prévu l'élargissement de la liste des marchandises soumises à la Taxe intérieure de consommation (TIC) au taux de 30%, pour 10 familles de produits finis comme le saumon, fruits secs sans coques et autres fruits séchés, épices, sucreries, confiserie, préparations à base d'extraits et d'essence (liquide et autres), modems et décodeurs numériques, appareils avertisseurs d'incendies, appareils électriques avertisseurs et micro-ordinateurs. Relèvement des droits de douane pour 32 familles de produits finis: graines de tournesol, ouvrages en matière plastique, fours pour cuisson, appareils pour filtration des eaux, appareils pour filtration des boissons, appareils pour filtration des huiles minérales, parties de filtre à air, appareils de levage, ponts roulants, portiques mobiles, consommables informatique, micro-ordinateurs portatifs et tablettes, unités centrales de traitement et serveurs, unités de mémoire, lecteurs de carte mémoire, articles pour tuyauterie, parties pour modems et téléphones et autres, cartes de décodage, appareils connecteurs, câbles électriques, bennes à ordures, carrosseries pour tracteurs et camions, remorques frigorifiques, préparations d'arachides, confiture, articles de robinetterie, transformateurs électriques, compléments alimentaires, sodas et eaux minérales, piles et batteries, téléphones cellulaires et boissons. Les mesures à caractère quantitatif concernent la suspension provisoire à l'importation de 45 familles de produits finis, il sera procédé à leur levée progressivement, avec ou sans le maintien ou l'augmentation des taxes et autres droits frappant l'importation et la commercialisation de ces produits. Les produits concernés sont : le fromage, yaourt et produits lactés, fruits secs, fruits frais (à l'exception de la banane), légumes frais (à l'exception de l'ail),

viandes (à l'exception de certaines catégories), dérivés de maïs, préparation de viandes, préparation de poissons, sirop de glucose, chewing-gum et bonbons, chocolats, produits de viennoiserie, pâtes alimentaires, dérivés de céréales, conserves de légumes, tomates préparées ou conservées, confitures et gelées, fruits conservés ou préparés, jus, préparations alimentaires, préparations pour soupes et potages, eaux minérales, pigments, arômes, papiers d'hygiène, dextrine et autres amidons, produits plastiques finis et semi finis, caisses et caissettes en bois, papier hygiénique, tapis, ouvrages en asphalte, marbre et granit finis, céramique finie, glace et verre, moissonneuse batteuse, articles de robinetterie sanitaire, fils et câbles, tracteurs agricoles, chaises et meubles, lustres, produits détergents, ciments, articles électroménagers et téléphones mobiles.

Contingent quantitatif pour les véhicules automobiles

Le ministère du Commerce indique également qu'il est mis en place un contingent quantitatif pour les véhicules automobiles à l'exclusion des collections CKD/SKD destinées au montage de véhicules.

Le contingent portera sur les positions tarifaires 87-01, 87-02, 87-03, 87-04 et 87-05 (notamment les véhicules de tourisme, les véhicules de transport de marchandises et les véhicules de transport de personnes). L'accès



aux licences d'importation et plus particulièrement celles devant régir les contingents tarifaires fixées dans le cadre de l'Accord d'Association avec l'Union européenne, s'effectuera par voie d'adjudication, sur la base d'une mise à prix, par référence au modèle de cahier des charges approuvé par l'arrêté interministériel fixant les conditions et les modalités d'accès par voie d'enchères au contingent ou à ses tranches, note la même source. L'avis public d'ouverture du contingent précisera la nature et la consistance des marchandises dont l'importation est soumise à l'obtention d'une licence. Seuls les opérateurs économiques, dont l'activité de production ou de distribution est liée directement aux produits soumis

au contingent ouvert, peuvent soumissionner pour l'accès au contingent ou à ses tranches. La désignation des produits et leurs positions tarifaires sont précisées dans les avis d'ouverture du contingent

La domiciliation bancaire soumise à délai

Par ailleurs, le ministère rappelle qu'en application du règlement de la Banque d'Algérie daté d'octobre 2017, les domiciliations bancaires relatives à l'importation des marchandises destinées à la revente en l'état et ne constituant pas un intrant industriel, doivent être accomplies dans un délai minimum d'un mois avant la date d'expédition de ces marchandises avec une

couverture financière de 120% du montant de l'opération.

Le document exigé au moment de la domiciliation bancaire est le certificat phytosanitaire ou certificat vétérinaire, délivré par les services compétents du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, pour ce qui concerne l'importation de bananes, blé, viandes bovines, poisson (à l'exception de la sardine), orge et ail. Quand il s'agit de l'importation de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle et de produits toxiques ou présentant un risque particulier, le document exigé est l'autorisation technique préalable, délivrée par les services du ministère du Commerce. Les importateurs ainsi que les producteurs des produits visés et disposant déjà d'une autorisation préalable, devront prendre attache avec la direction du commerce de la wilaya territorialement compétente à l'effet de se conformer à la nouvelle procédure d'octroi de l'autorisation préalable en question.

Il est exigé un document officiel établi par une autorité dûment habilitée dans le pays de provenance et/ou d'origine, attestant que les marchandises à importer (à l'exception de celles citées ci-dessus) sont effectivement et librement commercialisées sur leur territoire, conformément aux dispositions de l'article 12 du décret exécutif de mai 2012 relatif aux règles applicables en matière de sécurité des produits. Toute information ou précision relative au mécanisme d'encadrement des opérations d'importation de marchandises sera portée à la connaissance des opérateurs économiques par voie de presse et sur le site internet du ministère du Commerce www.commerce.gov.dz au niveau duquel le prototype d'attestation de libre commercialisation peut être téléchargé.

«Nous demandons une sentence exemplaire pour l'assassin»

Marche silencieuse en hommage à la petite Lina à Sidi-Aïch/ Béjaïa

UNE MARCHÉ silencieuse a été organisée hier matin dans le centre-ville de Sidi-Aïch en hommage à la petite Lina assassinée le 18 décembre dernier. Cette action a été initiée par le comité du village Aït Daoud commune d'El-Flaye qui a lancé un appel à la mobilisation citoyenne quelques jours auparavant. Plus d'un millier de personnes (environ 1 500) venues des villages voisins et du village Aït Daoud et aussi de Sidi-Aïch ont pris part à cette marche. La procession humaine a pris le départ depuis l'ancien Pont et s'est dirigée vers le tribunal de Sid-Aïch en passant par les sièges de l'APC et de la daïra. Les commerçants ont baissé les rideaux de leurs magasins à mesure que les marcheurs avançaient, en guise de soutien et de compassion envers la famille de la victime. La marche a imposé également le silence parmi les passagers qui étaient sur les lieux ce matin. Selon Idir Aggad, maire d'El-Flaye, «cette manifestation est une réaction de nos populations au lâche assassinat, le 18 décembre dernier, de la petite Lina du village Aït Daoud». «Il s'agit, ajoute notre interlocuteur, d'exprimer notre solidarité et notre soutien aux parents de la victime et rendre hommage à la petite Lina et, par ricochet, condamner les violences faites aux enfants, notamment les kidnappings, les agressions sexuelles, assassinats et exiger également la protection de cette catégorie vulnérable». Rappelons qu'une déclaration a été rendue publique samedi dernier par le comité du village appelant à la mobilisation de l'ensemble des citoyens et de la société civile afin de «mettre fin à ces actes de violence inhumains et barbares à l'encontre des enfants». Les manifestants ont exigé hier que «justice soit rendue pour ces actes odieux, indignes et crapuleux». Notons que les manifestants ont terminé leur marche devant le tribunal de Sidi-Aïch et une délégation des représentants du comité du village d'Aït Daoud a été reçue par le président et le procureur de cette instance. Lesquels ont reçu une plate-forme de revendications qui leur a été remise par une petite fille. Ils ont réclamé une sentence exemplaire et à ce que la famille du bourreau de la petite fille Lina soit expulsée, ne revienne plus dans le village, surtout pour éviter un acte de vengeance. Le ministère public, notamment le procureur de la République et le président du tribunal «se sont engagés à être impartial le plus possible vis-à-vis de cette affaire», nous dira M. Aggad. Rappelons que la petite Lina, âgée de 9 ans, avait été retrouvée morte quelques heures après avoir été kidnappée par son bourreau, un jeune récidiviste de 21 ans, voisin de la famille de la victime, qui l'a assassinée puis enveloppée dans un sac en plastique et jetée dans des buissons dans une maison abandonnée à quelque 400 mètres de son domicile familial. Il a été arrêté par

Hocine Cherfa

Organisation pénitentiaire et compétences du Conseil d'Etat

Tayeb Louh présente au Sénat les deux projets de loi

■ Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a présenté, hier, devant la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés du Conseil de la nation, les deux projets de loi relatifs à l'organisation pénitentiaire et aux compétences du Conseil d'Etat.

Par Slim O.

La réunion qui s'est tenue sous la présidence de Mohamed Mani, président de la commission, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, «s'inscrit dans le cadre de l'élaboration par la commission de deux rapports préliminaires sur le texte complétant la loi N° 05-04, promulguée le 6 février 2005, portant loi sur l'organisation pénitentiaire et réinsertion sociale des détenus, et le texte modifiant et complétant la loi organique N° 98-01, promulguée le 30 mai 1998 et relative aux compétences du Conseil d'Etat, à son organisation et à son fonctionnement», a précisé un communiqué du Conseil. Un «large et riche débat a suivi la présentation des deux projets de loi par le ministre qui a écouté les questions et observations des membres de la commission sur les dispositions contenues dans les deux textes auxquelles il a répondu exhaustivement». Les deux projets de loi adoptés par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) le 18 décembre dernier s'inscrivent dans le cadre de «l'adaptation et



Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux

de la modernisation du système juridique national, conformément au plan d'action du gouvernement portant application du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika», avait affirmé le ministre de la Justice dans une déclaration dans laquelle il a souligné que ses services comptent «poursuivre leurs efforts visant à l'application de tous les amendements contenus dans la Constitution de 2016». Le texte a

pour objectif la «réinsertion sociale du détenu en lui permettant de purger sa peine ou la peine restante à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire, et partant, de limiter les cas de récidive, en sus de réduire les dépenses de prise en charge des détenus dans les établissements pénitentiaires et pallier le problème de surcharge». Parmi les mesures phares prévues dans le projet de loi, l'on retient l'élargissement du dispositif de

surveillance électronique des condamnés, la mesure du port du bracelet électronique qui permet de repérer le condamné au lieu de résidence assigné mentionné dans la décision du juge d'application des peines, et permet à l'intéressé de purger sa peine ou la peine restante à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire, et ce, dans «le respect de la dignité, de la sécurité et de la vie privée du détenu». La loi relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat comprend cinq articles concernant l'avis de cette institution sur les projets d'ordonnance et la révision de sa composante à caractère consultatif en commission consultative chargée d'examiner les projets de loi et d'ordonnance dans des cas exceptionnels. La révision permettra de consacrer les mesures introduites par la Constitution, notamment l'article 142 qui dispose qu'«en cas de vacance de l'Assemblée populaire nationale ou durant les vacances parlementaires, le président de la République peut, concernant des questions urgentes, légiférer par ordonnance, après avis du Conseil d'Etat».

S. O./APS

«Le PPP n'est pas une privatisation et ne prévoit pas de compression des effectifs»

Raouia : la préservation de l'emploi demeure la priorité de l'Etat

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a affirmé, hier, que la préservation de l'emploi demeure une priorité pour l'Etat, même en cas de prise de participation d'entreprises privées dans des entreprises publiques dans des secteurs non stratégiques et dans les limites qui sont connues. «Le privé ne peut agir en dehors des règles fixées par la loi», explique encore le ministre. Invité de l'émission «Invité de la rédaction de la Chaîne 3», le ministre assure que l'apport du privé au sein des entreprises publiques ne dépassera pas les 34%, sans exclure que l'on recourt aussi à la règle 51/49%. Il précise que les entreprises stratégiques du pays ne seront pas concernées par cette mesure. «L'Etat n'est pas prêt à céder le moindre pourcentage du capital des entreprises publiques relevant des secteurs stratégiques comme celui de l'Energie dont les hydrocarbures ou des Transports. Par contre, poursuit-il, le secteur privé pourrait intervenir dans les domaines de l'infrastructure (réalisation de stades...).» Par ailleurs, le ministre des finances rappelle que le taux d'inflation pour la nouvelle année 2018 a, selon les prévisions, été fixé à 5,5% et que le taux du niveau de croissance

devrait se situer à 4%. La nouvelle loi de finances a inclus une «assez forte augmentation» du budget d'équipement par rapport à celui de fonctionnement qui est en «légère baisse», explique-t-il. Une mesure, selon lui, qui devrait permettre d'augmenter les investissements dans les infrastructures de base et, dans les deux à trois prochaines années, obtenir un taux de croissance encore plus élevé et un déficit moindre. Interpellé sur le ralentissement du niveau de croissance économique, en dépit de mesures d'incitation à l'investissement, le ministre des Finances soutient que celui-ci est le résultat de la baisse «drastique» des recettes pétrolières, lesquelles ont contraint l'Etat à geler l'ensemble des budgets d'équipement. Mais à la faveur de l'amendement de la loi sur la monnaie et le crédit, il a été décidé de faire assurer le financement du budget d'équipement par la Banque d'Algérie afin de permettre à l'économie nationale de rebondir. Le ministre a expliqué qu'il s'agit là de réformes structurelles, à court et moyen terme, appelées à être progressivement mises en œuvre tout au long des années s'étalant de 2018 à 2020. Toutefois, il reconnaît que ce type de financement était l'option la plus difficile à



Abderrahmane Raouia, ministre des Finances

prendre, afin de n'avoir pas recours aux financements extérieurs, à condition de l'encadrer rigoureusement pour ne pas aller vers l'inflation. Evoquant la question de la révision de la politique des subventions, le ministre a estimé que les dépenses des transferts sociaux (1 760 milliards de DA en 2018) demeurent lourdes : «C'est trop», observe-t-il. A ce propos, il avance que l'Etat continuera, en 2018, à travailler pour revoir cette politique afin de mieux cibler ces subventions. Revenant sur le sujet de l'économie informelle, le ministre avoue : «On ne sait pas combien il y a de masse monétaire dans l'économie informelle. Tout le

monde en parle mais personne ne sait exactement combien elle en retourne». Selon le premier argentier du pays, son ministère prévoit de lutter contre l'économie informelle. «On y va tout doucement. Un ensemble de dispositifs sera mis en œuvre pour y remédier. Mais le principal qu'il faut retenir dans les jours qui viennent est la mise en place des systèmes d'information et la modernisation des structures», affirme-t-il, estimant dans ce cadre que «la mise en place de la digitalisation de l'économie numérique va amoindrir énormément ce phénomène d'économie informelle».

Louiza Ait Ramdane

LA QUESTION DU JOUR

De quelques autres perdants dans la guerre en Syrie

Suite de la page une

Elle a commencé de façon particulièrement forte d'ailleurs avec l'arrivée à la Maison-Blanche de Donald Trump, le premier président américain à être menacé de destitution par des adversaires nombreux et puissants, à peine avait-il pris ses fonctions. Il n'en reste pas moins que ce que l'on retiendra le plus de 2017, ce sont les grandes offensives couronnées de succès contre Daech, tant en Irak qu'en Syrie, où cependant les conditions politiques sont différentes. Ces victoires, bien des bords se les sont attribuées, parfois sans souci de vraisemblance. Ainsi des responsables français, à qui il est arrivé de parler de la victoire sur Daech comme si sans eux, elle n'aurait pas été possible. En Syrie tout au moins, la France, mais elle n'est pas la seule dans ce cas, n'a pas gagné sur toute la ligne, il s'en faut, entendu qu'elle aura tout tenté bien plus contre le régime de Bachar Al-Assad que contre Daech, et les autres groupes de même obédience terroriste que lui. Ce n'est que vers la fin qu'elle a cherché à faire croire que son ennemi principal n'avait jamais été le régime syrien mais Daech. La réalité, c'est qu'elle a perdu dans sa guerre contre ce régime, à qui elle aurait voulu faire subir le même sort qu'à celui de Kadhafi en Libye. Cette défaite n'est pas la sienne propre toutefois, car elle est aussi celle des Etats-Unis, des Britanniques, et de bien d'autres encore, tous viscéralement hostiles au régime syrien, cet ami des Russes et des Iraniens. Elle aurait pu être aussi celle de la Turquie, si celle-ci n'avait pas fini par changer de camp. Si le régime syrien n'est pas tombé, c'est en premier lieu grâce à l'intervention de l'armée russe, qui l'a sauvé en extremis à la fin de 2015. Il y avait pour les Américains une façon de se rattraper par rapport à cette quasi-défaite face aux Russes, de l'amoindrir tout au moins, c'était d'ajouter de l'huile sur le conflit ukrainien, qui se languissait en raison du trop grand déséquilibre des forces en présence. C'est ce qu'ils se sont finalement décidés à faire. A croire qu'ils ne supportaient pas l'idée de terminer l'année sur le goût amer d'une défaite, bien que survenant sur un autre continent. Un revers qui il est vrai n'est pas encore consommé, puisque les affrontements ne sont pas finis en Syrie, mais qui néanmoins a tout l'air d'être inéluctable.

M. H.

Troubles en Iran

Khamenei pointe du doigt les Etats-Unis et l'Arabie saoudite

■ S'exprimant pour la première fois depuis le début des troubles, jeudi dernier dans son pays, le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a accusé, hier, les «ennemis» de l'Iran d'être derrière les manifestations de ces derniers jours.

Par Lynda Naili

«**D**ans les événements de ces derniers jours, les ennemis se sont unis en utilisant leurs moyens, l'argent, des armes, la politique et leurs services de sécurité pour créer des problèmes à l'Iran», a déclaré Khamenei qui s'exprimait pour la première fois depuis le début de la contestation jeudi dernier. Ils n'attendent qu'«une occasion pour s'infiltrer et porter des coups au peuple iranien», a-t-il dit. En effet, les autorités iraniennes accusent les groupes d'opposition «contre-révolutionnaires» basés à l'étranger, «les Etats-Unis mais aussi l'Arabie saoudite», de chercher à exploiter le mécontentement de la population pour créer des troubles dans le pays. Une accusation qui sera portée également par Ali Shamkhani, secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale iranien (CSSN), contre l'Arabie saoudite, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, qui, cité par la chaîne d'information iranienne Press TV, dira qu'ils sont les principaux acteurs derrière les récentes manifestations en Iran. Mieux. Pour lui, certains pays mènent une «guerre par procuration» contre l'Iran via les réseaux sociaux et Internet dans le but d'entraver les progrès accomplis en Iran dans différents domaines.

L'Iran est en effet le théâtre depuis cinq jours de violentes protestations contre les difficultés économiques, au moment où les autorités accusent des «contre-révolutionnaires» armés ou des «fauteurs de troubles» de s'infiltrer parmi les manifestants, mettant en garde contre le



P.V.D.R., pour le moment à Téhéran. Le général Esmail Kossari, le numéro deux de la base Sarollah, cité par la télévision d'Etat, prévient, quant à lui, que «nous ne permettrons en aucune manière que l'insécurité continue à Téhéran», avant de lancer que «si cela devait continuer, les responsables prendront des décisions pour en finir».

La communauté internationale appelle à la non-ingérence

En réaction à ces mouvements de protestation, la communauté internationale a appelé à la non-ingérence dans les affaires iraniennes. Le ministère russe des Affaires étrangères a, à ce propos, estimé que les manifestations de protestation actuelles en Iran relèvent d'«une affaire intérieure iranienne», ajoutant que «toute intervention extérieure déstabilisant la situation (en Iran) est inadmissible». De son côté, hier la Turquie s'est dite «inquiète» par le mouvement de protestation contre les difficultés économiques qui agite l'Iran et a mis en garde contre une «escalade» et des «provocations». Pour sa part, l'Union européenne a dit «espérer» que le droit de manifester sera «garanti» en Iran, dans un communiqué de la porte-parole de la cheffe de sa diplomatie Federica Mogherini. Pour rappel, ces manifestations sont les plus importantes depuis le mouvement de contestation en 2009 contre la réélection de l'ex-président Mahmoud Ahmadinejad. Hassan Rohani, élu pour un second mandat en mai 2017, a permis à l'Iran de sortir de son isolement avec la levée de sanctions internationales liées aux activités nucléaires du pays. La signature, en 2015, d'un accord historique avec les grandes puissances avait fait espérer aux Iraniens une amélioration de la mauvaise situation économique, mais elle tarde à porter ses fruits.

L. N.

désordre. Néanmoins, le président iranien Hassan Rohani, condamnant les violences et la destruction des biens publics, a reconnu que l'Iran devait fournir «un espace» pour que la population puisse exprimer ses «inquiétudes quotidiennes». De plus, mettant en garde les «fauteurs de troubles», Rohani, faisant la promesse de «régler les problèmes de la population», a averti avant hier que «le peuple iranien répondra aux fauteurs de troubles», qui, selon lui, ne sont qu'une «petite

minorité». Le ministère de l'Enseignement iranien a de son côté prévenu dans un communiqué que «les émeutiers et les instigateurs» ont été identifiés et que «bientôt on s'occupera sérieusement d'eux».

Au total, 21 personnes ont été tuées depuis le début des manifestations notamment contre le chômage, l'inflation et la corruption. Hier, les médias locaux ont fait état de neuf morts dans la nuit d'avant-hier à hier dans plusieurs villes de la province

d'Ispahan (centre) lors d'affrontements entre forces de l'ordre et opposants. En outre, quelque 450 personnes ont été arrêtées depuis samedi dernier à Téhéran, moins touchée que les petites villes iraniennes par l'actuel mouvement de protestation contre les difficultés économiques. Plus précisément, le sous-préfet de Téhéran, Ali Asghar Nasserbakht, a déclaré hier à l'agence Ilna que «deux cents personnes ont été arrêtées samedi, 150 dimanche et environ 100 lundi». Considérant que «la situation à Téhéran est plus calme que les jours précédents», il dira qu'aucune demande n'avait été faite à la base Sarollah des Gardiens de la révolution, chargée de la sécurité de la capitale en cas de troubles, pour intervenir, précisant que seules les forces de l'ordre intervenaient

Marché de gros des Eucalyptus à Alger

Un système de péage et d'accès automatique à partir du 1^{er} trimestre

Un système de péage et d'accès automatique au marché de gros des fruits et légumes des Eucalyptus (Alger) sera lancé à partir du premier trimestre 2018, a-t-on appris hier auprès de la direction de l'établissement de gestion des abattoirs et de la poissonnerie d'Alger. «Un système de péage et d'accès automatique au marché de gros des Eucalyptus sera lancé le premier trimestre 2018 afin d'augmenter des recettes de la billetterie, vu le nombre toujours grandissant de ses clients dont 80% des commerçants qui viennent pour s'approvisionner des différentes wilayas du pays», a indiqué à l'APS le directeur général de l'établissement, Rézha Attab. Le marché de gros des fruits et légumes des Eucalyptus qui connaît

chaque jour «une grande affluence» des commerçants, des agriculteurs et des acheteurs venus des plusieurs wilayas du pays, «a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 120 millions de DA dont 90 millions des bénéfices sont issus de la billetterie (péage d'entrée)», a relevé M. Attab, ajoutant qu'avec la mise au point de ce système de péage automatique la recette annuelle sera beaucoup plus importante.

L'établissement de gestion des abattoirs et de la poissonnerie d'Alger, qui gère les activités liées aux abattoirs et au marché de gros de la capitale, aspire aussi à l'octroi d'autres infrastructures pour pouvoir accueillir tous ses clients (agriculteurs, producteurs, chevallards etc.) et éviter ainsi la «prolifération de

marchés clandestins». Les activités du marché de gros des Eucalyptus et de l'abattoir d'Hussein-dey «peuvent s'agrandir et réaliser un chiffre d'affaires beaucoup plus important s'ils sont dotés d'autres infrastructures (espaces, hangars, plate formes etc.)», a considéré M. Attab.

Il a estimé que l'établissement de gestion des abattoirs et de la poissonnerie d'Alger (qui gère ces deux activités) est une «véritable» entreprise commerciale qui a l'expérience et le savoir-faire dans la gestion de marché de fruits et légumes et de poissonnerie et d'abattoir, appelant à lui procurer davantage d'infrastructures pour se développer.

Fatah Y.

Tlemcen

Ouverture du premier Salon du mariage

LE PREMIER Salon du mariage de Tlemcen a ouvert ses portes, hier, au Centre des arts et expositions (Carex) de Kouadia, avec la participation de plus de 50 exposants.

Jusqu'au 11 de ce mois de janvier, cette manifestation propose aux visiteurs tout ce qui entoure le mariage, à l'instar des trousseaux de mariée, les salons, les costumes traditionnels, habits et autres effets, ont indiqué les organisateurs.

Les propriétaires de salles de fêtes, les traiteurs, les équipementiers de moyens de sonorisation, les coiffeurs et coiffeuses, les esthéticiennes, les revendeurs de produits de beauté et cosmétiques et les représentants d'autres créneaux, prennent part à cette manifestation très attendue par les Tlemcéniens, qui pourront profiter des réductions notables des prix proposés par les exposants.

Parallèlement, le salon abritera des soirées musicales andalouses et de hawzi, des défilés de mode ainsi que des scènes de mariage propres à la région.

Anis H.

Selon l'Office national des statistiques

La croissance du PIB à 1,4%

■ La croissance du PIB global de l'Algérie a été de 1,4% au troisième trimestre 2017 par rapport au même trimestre de l'année 2016, selon l'Office national des statistiques (ONS). Quant au taux de croissance du PIB hors hydrocarbures, il a été de 3,1% au cours du troisième trimestre de l'année 2017 par rapport à la même période de 2016.

Par Anissa A

Selon l'ONS, le taux de croissance a été tiré essentiellement par les secteurs d'activités industriels, agricoles et du Bâtiment et travaux publics et hydraulique (BTPH).

Ainsi, le taux de croissance a été de 5,9% pour les secteurs d'activités industriels, de 3,2%



pour l'agriculture et de 3,9% pour le BTPH.

Les évolutions conjuguées des volumes (+1,4%) et des valeurs courantes du PIB (+8%) ont conduit à une évolution générale des prix de 6,5%. Hors hydrocarbures, les évolutions des prix enregistrées ont été de 3,8% au troisième trimestre 2017 par rapport au même trimestre 2016. Pour rappel, la croissance du PIB réel a augmenté de 3,7% au 1^{er} trimestre 2017, principale-

ment en raison de la forte production dans le secteur des hydrocarbures, qui avait augmenté de 7,1%.

Cette croissance du PIB global est passée à 1,5% au deuxième trimestre 2017 par rapport au même trimestre de l'année 2016, tandis que le taux de croissance du PIB hors hydrocarbures avait été de 2,1%. Dans son rapport publié en octobre dernier, la Banque mondiale (BM) avait indiqué que la croissance éco-

nomique algérienne «est bien partie» en 2017 malgré la faiblesse des cours mondiaux du pétrole.

Selon cette institution multinationale, la croissance économique «solide» enregistrée au début de l'année a été soutenue par «une forte croissance de la production d'hydrocarbures et des dépenses publiques supérieures aux prévisions». Toutefois, selon la BM, la croissance devrait accuser un ralentissement au second semestre de 2017 et en 2018 à mesure que les mesures d'assainissement des finances auront des effets.

En conséquence, «la croissance du PIB devrait s'établir à 2,2% pour l'année 2017 et peinera à franchir la barre de 2% en 2018-2019», selon les mêmes projections.

Le FMI avait, quant à lui, indiqué dans son rapport publié en octobre dernier que la croissance en Algérie devrait ralentir à 1,5% en 2017, puis reculer à 0,8% en 2018, «sous l'effet de la compression projetée des dépenses publiques, avant de se redresser à moyen terme» et remonter à 2,4% en 2022. Pour rappel, la loi de finances 2017 avait prévu une croissance du PIB hors hydrocarbures de 3,9%.

A. A./APS

Investissement La Chine atteint les objectifs annuels dans les chemins de fer

LA CHINE a rempli ses objectifs annuels concernant l'augmentation des investissements dans les chemins de fer en 2017, alors que les autorités ont continué à promouvoir la construction ferroviaire. La Chine a consacré 801 milliards de yuans (environ 123 milliards de dollars) à des projets ferroviaires et a mis en service 3 038 kilomètres de nouvelles voies ferrées en 2017, atteignant ses objectifs annuels de 800 milliards de yuans d'investissements et de 2 100 kilomètres de nouvelles lignes ferroviaires, a annoncé la China Railway Corporation. Fin 2017, la longueur totale des lignes ferroviaires opérationnelles en Chine a atteint 127 000 kilomètres, alors que le réseau des lignes à grande vitesse a été prolongé pour s'étendre sur 25 000 kilomètres, contre 22 000 kilomètres fin 2016. Le développement des projets de construction ferroviaire a été effectué dans un contexte de ralentissement continu de la croissance des investissements en capital fixe du pays. Au cours des onze premiers mois de l'année 2017, les investissements en capital fixe ont augmenté de 7,2% sur un an, contre 8,3% pendant la même période de 2016. La Chine investira régulièrement dans le développement des transports en 2018, prévoyant des investissements équivalents à ceux de 2017, a indiqué le ministre des Transports, Li Xiaopeng, fin décembre. Pendant les trois prochaines années, les transports joueront un rôle plus important dans la réduction de la pauvreté et le développement plus vert et plus sûr, a-t-il affirmé.

R. E.

Pétrole

Le Brent ouvre la nouvelle année à plus de 66 dollars à Londres

Les prix du pétrole reculaient légèrement hier en cours d'échanges européens après avoir atteint leurs plus hauts niveaux depuis 2015 alors qu'un mouvement de contestation antigouvernemental prend de l'ampleur en Iran et pourrait perturber la production d'or noir. En début d'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 66,73 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 14 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de février céda 10 cents à 60,32 dollars. Le Brent a atteint vers dans la matinée 67,29 dollars le baril, à son plus haut niveau depuis mai 2015, tandis que le WTI a touché vers la même heure 60,74 dollars, à son plus haut depuis juin 2015. Fin 2017, les prix avaient notamment été soutenus par la fermeture du pipeline de Forties en mer du Nord, qui entravait la production britannique, mais son opérateur a

annoncé samedi qu'il était désormais opérationnel à 100%. «Les manifestations en Iran sont certainement la raison pour laquelle les prix du Brent n'ont pas reculé», ont estimé les analystes. «Pour l'instant, il n'y a pas de craintes réelles que la production iranienne, qui représente 3,8 millions de barils par jour, soit perturbée», a commenté un analyste. «Mais si cela devait se produire, l'effet serait énorme sur les prix mondiaux», a-t-il prévenu. L'Iran est le troisième plus grand producteur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). L'Organisation s'est associée depuis fin 2016 à dix autres producteurs, dont la Russie, pour limiter leurs extractions et ainsi écouler une partie des abondantes réserves mondiales. «Le risque géopolitique avait cessé d'affecter le marché du pétrole depuis 2014, car les consommateurs pouvaient se rabattre sur les réserves», a noté un expert, «mais avec les efforts de l'Opep, il est redevenu un sujet d'inquiétude pour les marchés».

L'Irak enregistre en décembre un pic de ses exportations

L'Irak a exporté en décembre dernier 109,6 millions de barils de pétrole, un record sur l'ensemble de l'année 2017, selon les chiffres du ministère irakien du Pétrole publiés hier. Ces exportations ont également généré les plus importants revenus de l'année, avec près de 6,5 milliards de dollars au prix de 59,3 dollars le baril, a indiqué le ministère dans un communiqué. Ce cours est également le plus élevé de l'année. Les exportations les plus faibles de l'année ont été enregistrées en février, avec 91,6 millions de barils exportés générant des recettes de 4,5 milliards de dollars. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, dont la Russie, ont décidé le 1^{er} décembre de prolonger jusqu'à fin 2018 le plafonnement de leur production de pétrole destiné à stabiliser les cours sur les marchés mondiaux.

Samir Y./Agences

Une première dans le Golfe

L'Arabie saoudite et les Emirats introduisent la TVA

L'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis ont introduit une TVA pour diversifier leurs revenus, une première dans le Golfe où les habitants profitaient jusqu'à présent d'une absence de taxes et d'importantes subventions. Premier exportateur mondial de pétrole, le royaume saoudien a par ailleurs annoncé dimanche soir une hausse de 127% et de 83% du prix du litre selon le type d'essence, avec un effet immédiat à partir du 1^{er} janvier. Ces annonces sont les dernières en date d'une série de mesures introduites par les monarchies pétrolières du Golfe au cours des deux dernières années pour trouver de nouvelles recettes et résorber leur déficit

budgétaire dû à la baisse constante du prix du brut. L'introduction d'une taxe sur la valeur ajoutée de 5% avait fait l'objet en juin 2016 d'un accord entre les six pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG - Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar). Elle s'applique à la majorité des biens et services et pourrait rapporter aux deux pays un total de 21 milliards de dollars en 2018, soit l'équivalent de 2% de leur PIB, estiment des analystes. Bahreïn, le Koweït, Oman et le Qatar ont eux décidé de repousser à 2019 l'introduction de la TVA. La hausse des prix des carburants en Arabie saoudite est la deuxième en deux ans

mais l'essence dans le royaume reste parmi la moins chère au monde. Les prix du diesel et du kérosène sont restés inchangés. Le mois dernier, Ryadh a également augmenté le prix de l'électricité. L'Arabie saoudite a accumulé ces quatre dernières années 258 milliards de dollars de déficits budgétaires. Malgré la mise en place progressive de ces réformes, le pays va continuer à afficher des déficits budgétaires jusqu'en 2023, a toutefois prévenu le roi Salmane. Pour y faire face, Ryadh a puisé dans ses réserves à hauteur de 250 milliards de dollars depuis 2014 et emprunté 100 milliards de dollars de plus.

Salem K./Agences

Tissemsilt

Raccordement en 2017 de 6 000 foyers au réseau de gaz de ville

■ Quelque 6 000 foyers ont été raccordés au réseau de gaz de ville en 2017 dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris du wali, Abdelkader Benmessaoud.

Par Lyes B.

Lors d'une émission sur la radio régionale de Tissemsilt consacrée à la situation du développement dans la wilaya en 2017, le wali a indiqué que cette opération a profité à la population de plusieurs zones éloignées et montagneuses, soulignant que grâce à ce nombre de raccordements au réseau du gaz de ville, le taux de couverture a atteint, jusqu'à la fin de l'année dernière, environ 85 %. Par ailleurs, il a signalé que la wilaya a bénéficié en 2017 de projets importants pour le désenclavement des zones rurales éloignées, en plus des opérations de réhabilitation des chemins communaux. Le chef de l'exécutif a souligné que 2018 verra le lancement de grands projets liés à l'ouverture et à l'aménagement de pistes et à la réhabilitation de routes nationales et de chemins de wilayas et vicinaux, en plus du lancement de la réalisation de groupes scolaires, de lycées et d'internats dont les enveloppes budgétaires ont été débloquées. Il a également annoncé qu'il sera



PH. > D. R.

procédé, cette année, à la relance de tous les projets d'habitat ayant accusé du retard. M. Benmessaoud a tenu également à rassurer les souscripteurs du programme de AADL 2 que les projets de location-vente verront un réel démarrage cette année. Le wali a, en outre, annoncé l'achèvement, cette année, des

travaux de la ligne ferroviaire Boughezoul-Tissemsilt qui ouvrira des perspectives de développement dans la région, ainsi que le lancement du projet de réalisation du dédoublement de la voie express Khémis Miliana-Tissemsilt-Tiaret. Au passage, le chef de l'exécutif a insisté sur une relance économique dans la

wilaya, qui prévoit l'entrée en service de cinq usines devant générer un nombre considérable d'emplois. L'année 2018 sera celle de l'investissement dans les secteurs du tourisme, des forêts, des ressources en eau et de l'agriculture et de la promotion de la petite et moyenne industrie, a-t-il affirmé. L. B./APS

Nâama

Attribution de 1 000 logements publics locatifs au prochain semestre

Quelque 1 000 logements publics locatifs (LPL) seront attribués au premier semestre 2018 à travers différentes communes de la wilaya de Nâama, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'habitat. Les services de la wilaya ont instruit, début de cette semaine, les commissions de daires chargées de l'opération d'attribution de l'habitat à établir les listes des bénéficiaires de ces logements dont 480 unités sont prêtes après l'achèvement de leurs travaux livrés en 2017, alors que le restant le sera bientôt, a indiqué le directeur de l'habitat, Ali Abada. Le

programme de LPL enregistré, dans la wilaya de Nâama actuellement, 4 294 logements en cours de construction dont 2 000 logements pris en charge par la direction de l'habitat et confiés à une société chinoise à travers les communes de Nâama, Mécheria, Ain Sefra et le restant par l'OPGI. S'agissant de la réalisation de l'habitat rural, la direction concernée a réceptionné 3.809 unités en 2017. Ainsi, le nombre total d'habitations de cette formule livré depuis 2000 a atteint 28 750 unités dont 2 806 en cours de réalisation, a ajouté M. Abada. La même direction a enregistré aussi

l'achèvement, en 2017, de 108 logements promotionnels aidés (LPA) dont les clés de 22 unités ont été remises à leurs bénéficiaires à Ain Sefra et 463 autres sont en cours de réalisation. Le programme de logements location-vente a enregistré un taux d'avancement dépassant les 70 % concernant les travaux de 298 logements lancés sur un total de 600 inscrits à l'intitulé de la wilaya. Outre ces programmes d'habitat, 389 aides à la réfection d'habitations précaires ont été concrétisées.

Hocine A.

Oran

Plus de 6 000 habitations en quête de réhabilitation à travers 22 sites

Pas moins de 6 051 habitations en quête de réhabilitation ont été recensés dans 22 sites répartis à travers 10 communes de la wilaya d'Oran, a-t-on appris auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. Le plus grand nombre de ces habitations est situé dans la commune d'Es-

Sénia (2012), puis Mers Kébir (931), Arzew (800) et les communes de Benfréha et Bousfer avec 570 et 520 respectivement. Ce recensement a touché aussi 380 logements à Ain El Bia, 300 autres à El Ançor, 218 à Sidi Chahmi, 200 à Bethioua et 120 à Bir El Djir. La nature des travaux exigés pour ces habitations

consiste notamment en la peinture des façades et la réfection des parties conférant un aspect esthétique. L'opération de réhabilitation du vieux bâti dans la wilaya, supervisée par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), a touché, ces dernières années, 200 immeubles à Oran pour une enveloppe finan-

cière de 700 millions DA. Ces immeubles sont situés aux boulevards Mohamed Khémisti et Larbi Ben M'hidi, au centre-ville, avec un total de 120 appartements, la rue Maata Mohamed Lahbib (40) et hai Sidi El Houari (30). Ils présentent notamment des problèmes d'infiltration d'eaux pluviales, domestiques ou usées.

Ressources en eau

Plusieurs opérations en chantier à Laghouat

Pas moins de douze opérations de développement sont en cours de réalisation dans le secteur des ressources en eau dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris des services de la wilaya. Il s'agit notamment de la construction des réservoirs d'eaux au niveau des communes de Laghouat, El Ghicha, Oued Morra, El Assafia, Oued M'zi, Ain Madhi et Ksar El Hirane, en plus de la réalisation de nouvelles conduites dans 10 communes,

dans l'objectif d'améliorer l'alimentation en eau potable, selon la même source. Des travaux de fonçage de puits sont également en cours d'exécution dans les communes d'Aflou, Sebgag, Kheneq et Ksar El Hirane, a-t-on encore détaillé, ajoutant qu'un montant de 68 millions dinars a été consacré pour l'acquisition des pompes à eau. La wilaya de Laghouat compte un total de 13 puits équipés, alors que d'autres opérations

d'équipements ont été retenues dans les nouveaux programmes, a-t-on signalé. S'agissant de l'assainissement, une enveloppe de 218 millions dinars a été octroyée à la wilaya de Laghouat au titre du programme sectoriel (PSD-2017), qui sera destinée pour la réalisation, rénovation et l'extension des réseaux d'assainissement à travers cette wilaya.

N.A.

Sidi Bel-Abbès La campagne labours-semelles touche 92% de la superficie ciblée

LA CAMPAGNE labours-semelles de la présente saison agricole a touché 92% de la superficie ciblée dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Le chargé des grandes cultures au niveau du service de régulation de la production et du soutien technique à la DSA, Mohamed Laouedj, a indiqué que la superficie labourée a atteint 153 000 hectares sur un total de 168 000 ha prévus au titre de la saison agricole en cours. La diminution de la superficie cultivée par rapport à celle élaborée est due au déficit pluviométrique et son retard où il a été relevé 46 millimètres, une quantité faible par rapport aux dernières années, ainsi que le désir des agriculteurs d'attendre pour lancer la campagne labours-semelles, selon la même source. La superficie labourée réserve 22 000 ha au blé dur, 44 000 ha au blé tendre, 79 000 ha à l'orge et 6 800 ha à l'avoine. D'autre part, l'opération de distribution de semences et d'engrais par les quatre coopératives de céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya est achevée. Plus de 105 000 quintaux de différents types de semences et plus de 16 000 qx d'engrais ont été distribués.

APS

ANSEJ 170 micro-projets financés en une année à Tamanrasset

PAS MOINS de 170 micro-projets montés par le biais du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) ont été financés en 2017 dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris des responsables locaux de cet organisme. Générant plus de 250 emplois, ces projets sont répartis sur divers secteurs, à l'instar de l'agriculture, les services, les travaux publics, le tourisme et l'artisanat, a précisé la chargée de communication à l'antenne de l'Ansej à Tamanrasset, Nassira Ouled El-Hadj Brhim. Une fois entrées en activité, ces nouvelles micro-entreprises vont contribuer à satisfaire les besoins du marché local notamment en matière de matériaux de construction, marbre, pâtes et l'installation de la fibre optique, et autres, a-t-elle ajouté. Pour assurer la réussite des micro-entreprises, l'Ansej de Tamanrasset s'emploie à accompagner les jeunes promoteurs à travers l'organisation de sessions de formation sur la gestion et la performance des entreprises. Au total 290 jeunes promoteurs ont bénéficié de ces cycles de formation organisés en coordination avec les directions de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels et des services agricoles, selon la même source.

R.R.



Sahara occidental

En 2017, la cause sahraouie a engrangé bien des succès dans l'UE

■ La cause sahraouie a engrangé bien des succès en 2017 dans l'Union européenne après l'arrêt historique de la Cour européenne de justice (CJUE) qui a confirmé l'illégalité de l'intégration du Sahara occidental dans les accords UE-Maroc, ouvrant la voie à un changement dans la politique européenne vis-à-vis de ce conflit.

Par Amel N.

Après avoir tenté, pendant longtemps, d'éviter le débat sur la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental en considérant le Maroc comme «puissance administrante de facto», pour justifier l'inclusion des territoires sahraouis dans ses accords avec le Maroc, l'UE s'est retrouvée dans l'obligation d'adopter une politique plus cohérente vis-à-vis du conflit du Sahara occidental après cet arrêt de la CJUE. Au début de l'année 2017, soit quelques jours seulement après le jugement de la CJUE, l'UE reconnaissait que la décision de la Cour établissant que les accords d'association et de libéralisation entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental, est «contraignante» pour l'Union et ses Etats membres. «L'arrêt de la CJUE est contraignant pour l'UE et ses Etats membres. Nous vivons dans un Etat de droit et nous devons respecter toute décision prise par la justice», avait déclaré Nicholas Westcott, directeur exécutif Moyen-Orient et Afrique du Nord au Service européen de l'action extérieure (SEAE) lors d'un échange de vues avec les membres de la Commission des Affaires étrangères (AFET) au Parlement européen. Un constat que le chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, confirmera quelques semaines plus tard. «Les institutions de l'Union européenne et de ses Etats membres sont liées par tous les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne, qui sont juridiquement contraignants», avait-elle souligné dans sa réponse à un groupe de parlementaires européens qui l'interpellaient sur les mesures prises pour se conformer à l'arrêt de la CJUE rendu le 21 décembre 2016. Le Commissaire européen en charge de l'énergie et de l'action pour le climat, Miguel Arias Canete a assuré, de son côté, que l'UE tiendra désormais compte du statut «distinct et séparé» du territoire du Sahara occidental dans ses échanges avec le Maroc en matière d'énergie renouvelable. «La déclaration (sur l'échange d'électricité renouvelable) sera mise en œuvre en tenant dûment compte du statut distinct et séparé du territoire du Sahara occi-

dental selon le droit international», avait-il affirmé dans sa réponse, au nom de la Commission européenne, aux députés européens Florent Marcellesi, Josep-Maria Terricabras et Jill Evans qui l'exhortaient à exclure l'énergie produite au Sahara occidental de ces échanges. La Commissaire européenne au Commerce, Cecilia Malmström lui emboîte le pas et affirme, pour sa part que l'UE tiendra désormais compte, dans tout processus de négociation avec le Maroc, de l'arrêt de la Cour européenne de justice. Interpellée par des députés européens qui l'exhortaient à exclure le Sahara occidental des négociations de l'accord de libre échange complet et approfondi entre le Maroc et l'UE conformément à la décision de la CJUE, Cecilia Malmström a assuré qu'«à l'avenir, la Commission tiendra dûment compte de l'arrêt du 21 décembre 2016 dans tout processus». Cette Commissaire avait précisé aux eurodéputés qui l'exhortaient à s'assurer que l'accord de libre échange complet et approfondi, en négociation entre l'UE et le Maroc depuis 2013, «ne sera pas applicable, de facto, de jure, aux territoires sahraouis occupés sans le consentement du peuple du Sahara occidental», que les institutions de l'UE «procèdent parallèlement à un examen approfondi de l'ensemble des implications de l'arrêt de la CJUE».

Evolution de la position de l'UE après l'arrêt de la CJUE

Les positions affichées par les membres de l'Exécutif européen



par rapport à la cause sahraouie dénotent la nette évolution, au fil des mois, de l'attitude de l'UE qui a longtemps utilisé l'avis de l'ancien Conseiller juridique de l'ONU Hans Corell pour légitimer ses actions. Le Commissaire européen aux Affaires économiques Pierre Moscovici a affirmé, ainsi, que des «lignes directrices» sur les implications de l'arrêt de la CJUE qui a conclu que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne s'appliquent pas au Sahara occidental, ont été communiquées aux autorités douanières des Etats membres de l'Union. «Ces lignes directrices prévoient qu'en cas de doutes fondés quant à l'origine des marchandises, les autorités douanières doivent procéder à des recherches conformément aux dispositions relatives à la coopération administrative énoncées au titre VI du protocole n 4 à l'Accord d'association UE-Maroc», avait souligné le commissaire européen dans sa réponse à l'eurodéputée Maria

Arena qui interpellait la Commission sur les importations dans l'UE des produits marocains et du Sahara occidental suite à cet arrêt de la CJUE. Les députés européens n'ont pas cessé, pour leur part, de plaider pour le respect de l'arrêt de la CJUE à travers l'exécution de cette décision judiciaire, mettant en garde contre le risque de violation par l'UE du droit européen et international concernant le respect du principe de la souveraineté permanente du peuple du Sahara occidental sur ses ressources naturelles. L'intergroupe sur le Sahara occidental, composé d'eurodéputés issus de différents groupes politiques siégeant au Parlement européen, a exhorté la Commission européenne à faire preuve de transparence et à «préserver la crédibilité» de l'Union en tant que bloc régional respectueux du droit européen et international. Les députés européens ont mis l'accent particulièrement sur l'impératif de ne

pas négocier «exclusivement» avec le Maroc pour se conformer à l'arrêt de la CJUE, appelant la Commission à ne pas ignorer un des principes clairs, posés par l'arrêt de la CJUE, à savoir que le Front Polisario est le représentant légitime du peuple sahraoui comme la reconnu l'ONU. Ils ont ainsi mis en garde contre toute manœuvre visant à confondre le «peuple» du Sahara occidental avec la «population» du Sahara occidental, constituée pour une énorme majorité de colons marocains incités à s'installer dans les territoires occupés, soulignant, à ce titre, que la CJUE se réfère explicitement au consentement du «peuple du Sahara occidental». Les députés européens craignent surtout de voir la Commission européenne aller demander le consentement d'une institution ou d'un organe marocain, alors que la CJUE a déclaré que le Maroc et le Sahara occidental sont des territoires distincts et séparés.

A.N. /APS

Mauritanie

Une nouvelle monnaie mise en circulation

La nouvelle monnaie mauritanienne l'ouguiya, qui perd un zéro par rapport à l'ancien, est entrée en circulation lundi, obligeant de nombreuses banques à ouvrir exceptionnellement leurs guichets aux clients le 1er janvier. A partir de ce 1er janvier 2018, dix ouguiyas mauritaniennes deviennent un ouguiya. Cette mesure, annoncée lors de la fête nationale le 28 novembre par le président Mohamed Ould Abdel Aziz, permettra, selon lui, «à l'ouguiya de reprendre sa place dans les transactions financières, de protéger le pouvoir d'achat du citoyen et de réduire la quantité de la monnaie en circulation». Les anciens billets et pièces seront retirés selon un calendrier établi par la Banque centrale de Mauritanie (BCM), en commençant

par les plus gros, comme le billet de 5 000 (11,76 euros) d'ici au 31 janvier, ceux de 2 000 et 1 000 respectivement un et deux mois plus tard, les plus petites coupures d'ici à juin. Les institutions bancaires sont contraintes de reprendre tous leurs logiciels, les chèquiers, et de reconfigurer leurs guichets automatiques pour les mettre en conformité avec l'ouguiya nouveau. Dans les rues, les personnes déjà servies examinaient les nouveaux billets fabriqués en polymère, les tournant et les retournant, contemplant leurs couleurs vives et testant leur solidité tant vantée par la Banque centrale. Le retrait des anciens billets et pièces a pour objectif de protéger la monnaie nationale «contre la falsification et de la remplacer par des séries

plus fortes, plus sûres, plus durables et plus novatrices», affirme la BCM dans de multiples communiqués. Début décembre, le gouverneur de la BCM, Abdel Aziz Ould Dahi, a démenti les rumeurs de «dévaluation» de l'ouguiya, assurant qu'il «conserverait sa valeur et le pouvoir d'achat des citoyens ne s'en ressentirait pas». Avant même l'annonce de la mise en circulation des nouveaux billets, l'ouguiya a perdu ces derniers mois de sa valeur au marché noir face à l'euro et au dollar, mais la tendance s'est aggravée depuis, en raison d'une hausse de la demande de devises. En 2004, la Mauritanie avait remplacé tous les billets en circulation depuis 1974.

R.M.



États-Unis

Trump menace de supprimer l'aide américaine au Pakistan

■ Le président américain Donald Trump a laissé entendre qu'il pourrait supprimer l'aide fournie au Pakistan, reprochant une nouvelle fois à Islamabad de ne pas faire assez pour combattre le terrorisme.

Par Rosa C.

«Les États-Unis ont bêtement donné 33 milliards de dollars d'aide au Pakistan ces 15 dernières années, et ils ne nous ont rien donné en retour si ce n'est des mensonges et de la duplicité, prenant nos dirigeants pour des idiots», a écrit le président des États-Unis, dans son premier tweet de 2018 envoyé lundi.

«Ils abritent les terroristes que nous chassons en Afghanistan, sans grande aide. C'est fini!», a lancé M. Trump. La réaction du Pakistan ne s'est pas faite attendre. Le Pakistan «a donné gratuitement accès aux États-Unis à son espace aérien et terrestre, des bases militaires et une coopération en matière d'intelligence qui ont décimé Al-Qaïda depuis 16 ans, mais ils ne nous ont rien donné en échange, à part des invectives et de la méfiance», a tweeté le ministre pakistanais de la Défense Khurram Dastgir-Khan Interrogé



prochaines semaines», précisait le quotidien.

Les relations américano-pakistantaises, déjà difficiles sous l'administration Obama qui dénonçait l'attitude ambiguë d'Islamabad envers les rebelles talibans en Afghanistan, se sont encore dégradées avec l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche. En décembre M. Trump avait déjà menacé de ne plus aider le Pakistan. «Nous versons des sommes énormes chaque année au Pakistan. Il faut qu'ils nous aident», a-t-il lancé lors de la présentation de sa stratégie pour la sécurité nationale. Le Pakistan dément de longue date les accusations américaines et reproche à Washington d'ignorer les milliers de Pakistanais tués dans la lutte contre le terrorisme et les milliards de dollars dépensés pour la lutte contre les extrémistes. Les relations avec le Pakistan sont rendues plus complexes par le fait que le pays est une puissance nucléaire, un arsenal que les partenaires d'Islamabad ne souhaitent pas voir tomber aux mains d'extrémistes. En outre, l'armée américaine a besoin de l'aide logistique du Pakistan pour accéder à ses troupes basées en Afghanistan. R. C.

peu après sur la chaîne pakistanaise Geo Television, le ministre pakistanais des Affaires étrangères Khawaja Mohammad Asif

a attribué les commentaires de M. Trump au fait que les États-Unis se retrouvent «dans une impasse en Afghanistan». «Si nous recevons de l'argent des États-Unis, c'est pour des services rendus», a ajouté le chef de la diplomatie pakistanaise.

Le «New York Times» avait rapporté la semaine dernière

que l'administration Trump examinait très sérieusement la possibilité de ne pas verser 255 millions de dollars d'aide dont le versement a déjà été retardé, estimant qu'Islamabad ne fait pas assez pour combattre les groupes terroristes qui se trouvent sur son territoire. Une décision devrait être prise «dans les



Points chauds

Détente

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que ces derniers mois la Corée du Nord n'a cessé d'élever le ton avec Washington, le jeune dirigeant de la République communiste Kim Jong-Il a prononcé un discours dans lequel il tend la main à la Corée du Sud. Suite à quoi, Séoul a proposé cette semaine de tenir des discussions à un haut niveau avec Pyongyang le 9 janvier. Le dirigeant nord-coréen s'est servi de son discours à la nation pour le Nouvel An pour répéter que son pays était un État nucléaire à part entière, avertissant qu'il avait en permanence à sa portée le «bouton nucléaire». Mais, parallèlement, il a fait une ouverture en direction du Sud en expliquant que Pyongyang pourrait participer aux JO d'hiver de Pyeongchang. Le ministre sud-coréen de l'Unification Cho Myoung-gyon a expliqué lors d'un point presse que Séoul «réitérait sa volonté d'organiser des discussions avec le Nord à tout moment, dans n'importe quel lieu et sous n'importe quelle forme». «Nous espérons que le Sud et le Nord pourront s'asseoir face à face pour discuter de la participation de la Corée du Nord aux Jeux de Pyeongchang de même que d'autres questions d'intérêt mutuel pour l'amélioration des relations intercoréennes», a-t-il ajouté. Depuis la fin de la guerre de Corée (1950-1953), les deux États rivaux sont séparés par la Zone démilitarisée (DMZ), l'une des frontières les plus fortement armées du monde. Les derniers pourparlers bilatéraux remontent à 2015. Le président sud-coréen Moon Jae-in, qui a toujours été partisan du dialogue, a salué les propos de son homologue nord-coréen comme une occasion de relancer le dialogue. Il a toutefois souligné que l'amélioration des relations bilatérales devait s'accompagner de mesures en vue de la dénucléarisation. «Veuillez s'il vous plaît proposer rapidement des mesures pour reprendre les relations intercoréennes et concrétiser la participation de la délégation nord-coréenne», a-t-il dit à son Conseil des ministres. Il y a quelques mois, le président sud-coréen avait proposé de dialoguer via la Croix-Rouge et l'armée, mais Pyongyang avait fait la sourde oreille. Toutefois, ces possibles améliorations dans les relations des deux pays pourraient être contrariées par le président américain qui a depuis le début de son mandat adopté une attitude similaire à celle de Kim Jong-Il, faite de provocations et de menaces, capables de ruiner les efforts de paix entre le Nord et le Sud. Reste à savoir si Séoul, visiblement satisfaite de la main tendue de son voisin, se laissera influencer par le locataire de la Maison-Blanche, qui semble vouloir en découdre avec la dictature communiste de Corée du Nord ou si la détente des relations avec Pyongyang sera la priorité pour les Sud-Coréens.

F. M.

Jérusalem

Israël adopte une loi visant à compliquer le partage de la ville sainte

Le Parlement israélien a adopté hier un projet de loi visant à compliquer le passage sous souveraineté palestinienne de certaines zones de Jérusalem dans le cadre d'un futur accord de paix.

Le texte, approuvé à 64 voix contre 51, balaie encore plus les espoirs d'une solution à deux États dans le conflit israélo-palestinien, moins d'un mois après la décision du président américain Donald Trump de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël. Proposée par une députée du parti nationaliste religieux Foyer juif, cette loi prévoit que toute cession aux Palestiniens de ce qu'Israël considère comme faisant partie de Jérusalem nécessitera un vote à la majorité des deux-tiers des députés. Elle permet également de modifier la définition «municipale» de Jérusalem, certains secteurs de la ville pouvant ainsi «être déclarés comme des entités séparées», selon un communiqué du Parlement. Israël occupe Jérusalem-Est et la Cisjordanie depuis la guerre de 1967. Il a ensuite annexé Jérusalem-Est, partie palestinienne de la ville. Cette annexion n'a jamais été reconnue par la communauté internationale. L'État hébreu considère l'ensemble de Jérusalem comme sa

capitale tandis que les Palestiniens veulent faire de Jérusalem-Est la capitale de l'État auquel ils aspirent. La question de Jérusalem est un des problèmes les plus épineux du conflit israélo-palestinien. «Nous avons garanti l'unité de Jérusalem», a tweeté après le vote le ministre de l'Éducation Naftali Bennett, chef du Foyer juif. «Le mont des Oliviers, la Vieille ville et la cité de David resteront nôtres à jamais», a-t-il ajouté, faisant référence à des lieux situés dans la partie pales-

tienne de Jérusalem, dont le quartier de Silwan. Dov Khenin, un député de l'opposition, a estimé que cette nouvelle loi devrait être appelée «la loi pour empêcher la paix» et craint qu'elle ne provoque «un bain de sang».

Annoncée le 6 décembre, la décision de Donald Trump de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël rompt avec des décennies de diplomatie américaine et internationale et continue à causer l'émotion dans les Territoires palestiniens.

L. O.

Ouganda

Suppression de la limite d'âge pour la présidence

LE CHEF de l'État ougandais Yoweri Museveni, a ratifié le 27 décembre la loi supprimant la limite d'âge pour devenir président, rapportent mardi des médias citant une source officielle. «Le président a donné son consentement au projet de loi et il a maintenant force de loi», a déclaré un porte-parole du président ougandais, Don Wanyama, officialisant ainsi la ratification du texte. «La loi précédente était discriminatoire par nature et cela a été réglé pour le bien des Ougandais», a-t-il ajouté, cité par l'AFP. Cette réforme constitutionnelle qui supprime l'âge limite fixé jusqu'alors à 75 ans pour être élu président, avait été approuvée le 20 décembre par le Parlement, très largement dominé par le parti au pouvoir. Le texte réintroduit une limite au nombre de mandats présidentiels, qui avait été supprimée en 2005. Mais cette limite, fixée à deux mandats, n'entrera en vigueur qu'après la prochaine élection. Cette loi prévoit également que le mandat des députés soit allongé de deux ans, passant de cinq à sept années, ce qui repousse ainsi les prochaines législatives à 2023.

R. I.



Festival régional du court-métrage de Blida

Le niveau des œuvres applaudi

■ La majorité des œuvres présentées lors de la première édition du Festival régional du court-métrage des jeunes et du spot publicitaire organisé à Blida étaient de haut niveau, confirment les spécialistes qui ont assisté sur place. Cet évènement qui a pris fin lundi a prouvé que nos jeunes démontrent beaucoup de créativité et de professionnalisme.



Par Abla Selles

Des spécialistes du septième art, notamment des réalisateurs, des scénaristes et des techniciens, ont salué la

majorité des œuvres présentées lors de la première édition du Festival régional du court-métrage des jeunes et du spot publicitaire, qui a pris fin lundi à Blida.

Cette manifestation qui a mis en lice 22 courts métrages et 13

spots publicitaires a récompensé les trois premiers lauréats, a indiqué Mourad Ihadjadene, président de l'association d'informaticiens pour les applications scientifiques «Amyas», organisatrice de l'évènement, qui a souligné

un niveau «assez rapproché» des œuvres en course, rendant la tâche difficile pour le jury, a-t-il dit.

Composé du réalisateur Belkacem Ameur, du journaliste de la Télévision algérienne (A3) Imad Saadoun et du journaliste Faycel Haroun du quotidien arabophone «El Khabar», le jury a admis la difficulté de choisir les trois lauréats en raison du niveau assez rapproché tant sur le plan de la réalisation et technique que du choix du thème.

Le réalisateur Belkacem Ameur a mis en avant l'importance de ce genre de manifestation pour découvrir de jeunes talents, un avis partagé par les participants, pour qui ces rendez-vous sont une occasion pour rencontrer des spécialistes et présenter leurs œuvres.

Le Festival devrait être promu en manifestation nationale notamment après la réussite de cette édition et l'enregistrement d'un grand nombre de demandes de participation de

plusieurs wilayas du pays, a fait savoir M. Ihadjadene.

La première place dans la catégorie «court-métrage» a été décrochée par le jeune Ziane Yahnine de la wilaya de Chlef pour son film «El Harki», suivi de Amine Boukemia de la wilaya de Blida pour «El Zoudjadj», tandis que la troisième place est revenue à Aymen Boudouani pour son film «El Dhayaâ».

Dans la catégorie «spots publicitaires», la première place est revenue à Ben Achour Therar de la wilaya de Blida, suivi du jeune Youcef Oudni et Othmane Kessouri de la wilaya de Tizi Ouzou.

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle La Coupole du complexe sportif Mohamed-Boudiaf (Alger)

Judi 4 et vendredi 5 janvier 2018 à 18h :

Concert d'Ildir. Prix du billet : 2 000 DA en tribune et 3 000 DA en salle (terrain). Les billets sont en vente dans les bureaux de l'Onda à Alger et Tizi-ouzzou et à la Coupole.

Ezzou'Art Galerie du Centre commercial & de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)

Jusqu'au 11 janvier : Exposition «Mad'Art» de l'artiste peintre et écrivain Jaoudet Gassouma.

Galerie des ateliers Bouffée d'Art

Jusqu'au 13 janvier :

Exposition-vente collective de peintures avec les artistes Moussa Bourdine, Nouredine Chegrane, Moncef Guita et Rezki Zerarti.

Salle des Actes de l'Institut Cervantès d'Alger

Jusqu'au 25 janvier :

A l'occasion du 80^e anniversaire de la «Guernica» de Picasso, l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger organisent une exposition intitulée «Dialogue hispano-algérien sur le Guernica».

Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 4 janvier :

Exposition collective «Art Mature» de Abderrahmane Mekki, Mourad Belmekki, Othmane Mersali, Oulhaci Mohamed et Belhachemi Nouredine.

Galerie Mohammed-Racim (7, avenue Pasteur, Alger-Centre)

Jusqu'au janvier : Exposition de peinture thème : «L'Algérie porte d'Afrique» avec les artistes peintres Hakim Bouchakour, Dokman Omar Dris, Tahar Hadhoud.

Musée national d'art moderne et contemporain

Jusqu'au 4 janvier 2018 : Exposition «Portraits et paysages dans la collection du musée».

«Voyage au cœur d'un patrimoine tunisien»

Les œuvres de Chafika Zaouche exposées en Tunisie

L'exposition «Voyage au cœur d'un patrimoine tunisien», de Chafika Zaouche, prévue du 12 au 23 janvier 2018 à l'Institut français de Tunisie, sera la première exposition photographique de l'année 2018.

A travers des photos prises dans les années 80, Chafika Zaouche fait découvrir les richesses du patrimoine folklo-

rique et artistique tunisien. Le voyage commence dans le village de Sidi Bou Ali près de Sousse dans une ancienne huilerie qui abrite un centre de folklore traditionnel où se mêle chant, danse, spectacle équestre et jonglerie. Le périple se poursuit au cœur de la campagne à travers des métiers révolus : la meunière qui meut son blé avec une

meule en pierre, le charretier remplissant sa charrette de sable, le pêcheur lançant son filet, la femme faisant cuire des petits pains croustillants sur les braises de la «tabouna».

Plusieurs portraits que le public va découvrir avec les expressions de ces paysannes qui ont tant à raconter sur la richesse du patrimoine tunisien.

Le voyage se termine dans les ruelles de la médina où les dames enveloppées d'un «seferi» se fauillent à travers les souks, à la recherche d'étoffes.

Ces images de la vie font partie du vécu de la Tunisie, de ses histoires du quotidien qui tissent son Histoire, et rappellent la richesse et l'intemporalité des traditions populaires.

L.B.

«Hôtel National»

Un nouvel espace culturel s'annonce à Alger

Et un nouvel espace culturel, un ! Après le 48, Issue 98 ou encore le Vivarium, Alger fera la rencontre d'un nouvel établissement dédié à la culture et ce, en 2018.

Nommé «Al Funduq El

Watani» ou «Hôtel National», ce nouvel acquis pour la capitale se situera à Hydra, au 1, rue du Zaccar. Inspiré du concept libanais BeitRukh, du nom du magazine culturel Rukh, Hôtel National comportera 10 appartements, une

bibliothèque, une galerie d'art ainsi qu'une salle de cinéma d'une cinquantaine de places.

Avec trois des quatre derniers espaces ouverts, la commune de Hydra profite le plus de cette effervescence culturelle, en attendant que

les 56 autres communes s'en inspirent.

À noter qu'aucune date d'inauguration n'a été dévoilée par les propriétaires mais que l'année 2018 est bel et bien retenue

R.C.

«Tout l'argent du monde»

Thriller de Ridley Scott sur le rapt de Paul Getty

SI LES plus jeunes ne peuvent connaître le retentissement qu'eut en 1973 l'enlèvement du petit-fils de Paul Getty, l'homme le plus riche du monde qui refusait de payer la rançon, Ridley Scott se charge d'une piqûre de rappel efficace. Sa maestria est à l'heure, malgré les déboires de l'affaire Kevin Spacey qui l'a obligé à retourner toutes ses scènes avec un Christopher Plummer étonnant. C'est une performance de la part de Ridley Scott d'avoir retourné en 15 jours toutes les scènes où apparaissait Kevin Spacey dans le rôle primordial de Paul Getty, suite à ses déboires dans la foulée du scandale Weinstein. En fait, Scott voulait à l'origine Christopher Plummer dans le rôle du magnat du pétrole qui devint le premier entrepreneur

milliardaire du monde. Mais les studios lui imposèrent Spacey : un curieux retour des choses qui va au bénéfice du film, tant la prestation de Plummer est remarquable, sans que l'on ne sente, à aucun moment, un décrochage d'une mise en images à l'autre.

Mais il ne faudrait pas que cet épisode élude le film. Tant Ridley Scott s'attaque à un sujet complexe, aux nombreux rebondissements, et prolongements, au-delà du simple fait-divers. Il parvient tout à la fois à faire le portrait d'un homme au sommet de la réussite financière et aigri, d'une mère courage battant contre lui et la mafia calabraise, avec une Michelle Williams («Manchester by the Sea») au top. Mark Wahlberg ne démerite pas à leurs côtés en agent de la CIA, tout

comme Romain Duris, méconnaissable, en petite main du gang qui prend compassion pour la victime. Ridley Scott, qui a déjà tâté du thriller dans «Cartel», «Mensonges d'Etat» ou «American gangster», maîtrise autant ce genre que la science-fiction pour laquelle il a donné de beaux fleurons : «Alien», «Blade Runner» et «Seul sur Mars». Ou la reconstitution historique avec «Gladiator», «Kingdom of Heaven», «Robin des Bois». Cet homme-là maîtrise l'image comme peu et, parfois le sens du récit, comme «Tout l'argent du monde» le confirme. Car il nous tient durant les 2h15 de son film, dans tous ses rebondissements, en maintenant le rythme jusqu'au bout, avec un suspense haletant.

R.I.



Selon des médias britanniques Ghoulam et Bensebaini intéresseraient des clubs anglais

LES DEUX défenseurs internationaux algériens, Faouzi Ghoulam (Naples/Italie) et Ramy Bensebaini (Stade Rennais/France), sont convoités respectivement par les deux clubs de Premier league anglaise de football Manchester United et Southampton, selon plusieurs médias britanniques. Bien qu'il soit éloigné des terrains depuis novembre en raison d'une grave blessure au genou, Ghoulam intéresse le club manucunien dirigé par le Portugais José Mourinho. Le très célèbre agent de Ghoulam le Portugais Jorge Mendes serait derrière le contact. Les Anglais seraient disposés à mettre sur la table 60 millions d'euros, représentant la clause libératoire fixée par les Italiens. Pour parer à un éventuel départ de Ghoulam, Naples a entrepris les démarches pour trouver son successeur en jetant son dévolu sur l'Argentin du Benfica Lisbonne Grimaldo. Le latéral gauche des Verts, dont le retour à la compétition est prévu

pour février prochain, a prolongé le 5 décembre 2017 son contrat jusqu'en 30 juin 2022, mettant fin à un long feuilleton. De son côté, le défenseur central Ramy Bensebaini, a fini par taper dans l'œil de Southampton, pour remplacer le Néerlandais Virgil van Dijk, parti à Liverpool contre la somme record de 84 millions d'euros, ce qui fait de lui le défenseur le plus cher de l'histoire. Bensebaini (22 ans), formé à l'Académie JMG du Paradou AC (Ligue 2/Algérie) avait rejoint Rennes en 2016 pour un contrat de quatre ans en provenance de Montpellier. Il s'était mis à l'évidence avec l'équipe nationale lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon pour ses grands débuts avec les Verts, éliminés sans gloire dès le premier tour du tournoi. La période des transferts d'hiver en Europe est ouverte officiellement ce lundi 1er janvier dans la plupart des championnats et se poursuivra jusqu'au 31 janvier 2018.

République centrafricaine Savoy ne reviendra pas au MCEE

LE SÉLECTIONNEUR suisse de l'équipe centrafricaine de football, Raul Savoy, ne compte pas quitter les «Fauves» pour rejoindre le MCE Eulma (Ligue 2 algérienne de football). «Je suis à fond avec la Centrafrique sur notre chemin vers la CAN 2019 ! Nous préparons activement le match amical de mars prochain», a assuré le Suisse sur Twitter, relié lundi par le site Afrik-Foot. Savoy (44 ans) avait déjà assuré aux destinées technique du MCEE en 2013. Avant d'atterrir du côté des Hauts-Plateaux, le coach helvétique avait dirigé la barre technique du MC Oran (Ligue 1/Algérie). Selon le site Centrafriquefootball.cf, Savoy va bien rejoindre le MCE Eulma, mais seulement pour une mission temporaire. «Le club qui a

très mal débuté la saison, a fait appel au technicien suisse pour donner son avis sur le recrutement de la trêve hivernale et conseiller l'équipe technique en place. La mission de Savoy s'étendra sur 4 semaines environ (du 3 au 31 janvier 2018)», précise le site. «Le sélectionneur de la Centrafrique rentrera ensuite en Suisse pour préparer la prochaine échéance de l'équipe à savoir un match amical prévu fin mars compte tenu du fait que la 2^e journée des éliminatoires de la CAN 2019 a été repoussée», selon la même source. L'équipe centrafricaine reste sur une défaite en amical face à l'équipe nationale d'Algérie (3-0) le 14 novembre 2017 au stade du 5-juillet d'Alger.

Coupe d'Algérie de football (32^e de finale) Le RCB Oued R'hiou passe

LE RCB Oued R'hiou (Div. amateur) s'est qualifié lundi pour les 16^e de finale de la Coupe d'Algérie de football en s'imposant au stade Brakni de Blida face à l'USMM Hadjout (2-1, après prolongations, temps réglementaire 1-1) en 32^e de finale de l'épreuve populaire. Les locaux ont ouvert le score à la 17^e minute de jeu par Meddah Kaddour, mais les visiteurs ont égalisé dans le temps additionnel (90+1) par l'entremise d'Amine Gueciouer. En prolongations, les gars de Oued R'hiou sont parvenus à marquer le but

salvateur par Abdelmalek Haloui (119'). En 16^e de finale, le RCB Oued R'hiou se déplacera à Tizi-Ouzou pour croiser le fer avec la JS Kabylie, qualifiée à domicile face à l'ES Ben Aknoun (1-0). Le dernier qualifié pour les 16es de finale sera connu mardi à l'issue du match MB Hassasna - MB Berrahal au stade OPOW de Saïda. Le vainqueur de cette rencontre recevra en 1/16 de finale le MO Béjaïa.

Le programme des 16^e de finale :
CRB Kaïs-USM Bel-Abbès
USM Blida-ASM Oran
IRB Belkheir-Olympique Médéa
AS Aïn M'Ilila-IB Lakhdar
USM Alger-CS Constantine
JS Saoura-ES Sétif
NRB Teleghma-MC Oran
MC El-Bayadh-Paradou AC
Amel Boussaâda-MC Alger

DRB Tadjenanet-MC Saïda
Vainqueur du match MB Hassasna / MB Berrahal - MO Béjaïa
US Biskra-USM El-Harrach
JS Kabylie-RCB Oued R'hiou
CR Belouizdad-CSSW Illizi
CR Zaouia-NC Magra
CRB Dar El-Beïda-ES Besbes
Les rencontres se joueront les 12 et 13 janvier

JS Kabylie Les nouvelles recrues impressionnent

■ Les deux nouvelles recrues de la JS Kabylie, Benyoucef et Ziri Hammar, se sont illustrées lors de leur première apparition avec leur nouveau club lors du match amical disputé avant-hier soir face à la formation de Beni Douala qui s'est soldé par la victoire (3/1) des Canaris.

Par Mahfoud M.

Les deux joueurs ont inscrit un but chacun, ce qui a ravi le coach, Azzedine Aït Djoudi, qui s'est rendu compte que leur recrutement est une bonne affaire pour l'équipe qui avait besoin d'attaquants percutants pour aborder la deuxième partie du championnat avec un meilleur état d'esprit pour améliorer les résultats et tenter de décrocher une place parmi les premiers. Les deux éléments ont démontré de belles dispositions, ce qui devrait inciter le driver kabyle à leur faire confiance lors de ce premier match de la phase retour face à la JS Saoura. Ils tenteront de tout faire pour amener le club à prendre les trois points qui restent essentiels pour la suite du parcours. Les Vert et Jaune savent ce qui les attend au cours de cette rencontre et souhaitent vivement se reprendre pour améliorer leur classement général. Sur un tout autre registre, la direction du club et sur demande du coach Aït Djoudi, a décidé de maintenir le milieu de terrain, Salim Boukhanouchouche, qui était sur le départ dans un premier temps. Le joueur devrait pouvoir rendre



Les Canaris se réjouissent de l'apport des deux nouveaux

service encore à l'équipe qui a besoin d'un effectif fourni pour jouer à fond et tenter d'arracher un maximum de points. Le joueur, lui, dément le fait d'avoir été sur le départ, soulignant que personne ne l'a abordé à ce sujet et qu'il se donne à fond pour donner le meilleur de lui-même. Pour ce qui est du recrutement, on croit savoir que les dirigeants

seraient sur les traces d'un autre joueur qui n'est autre que l'attaquant du CRB, Hamia, qui a été mis sur la liste de départ pour raisons disciplinaires, car il avait fêté le réveillon en France alors qu'il se devait de rester à Alger pour préparer la reprise du championnat avec son équipe.

M. M.

Leicester City Slimani et Mahrez s'illustrent

Les deux internationaux algériens, l'attaquant Islam Slimani et le milieu offensif Ryad Mahrez, ont mené lundi Leicester City à la victoire à domicile face à Huddersfield Town (3-0) dans le cadre de la 22^e journée de Premier league anglaise de football. Mahrez a ouvert le score à la 53^e minute de jeu avant que Slimani ne corse l'addition (60') sur une passe décisive de Mahrez. Marc Albrighton a donné plus d'ampleur à la victoire des «Foxes» en signant le troisième but (90+2). Le fait marquant de cette rencontre reste indéniablement la

première titularisation de Slimani en championnat cette saison, alors qu'il a été relégué sur le banc des remplaçants, se contenant de quelques minutes seulement. Le retour gagnant de l'ancien baroudeur du Sporting Lisbonne (Portugal) intervient au moment où le buteur algérien est annoncé sur le départ lors de l'actuel mercato d'hiver. Le dernier but de Slimani en championnat d'Angleterre remonte au 9 avril 2017 lors de la défaite concédée sur le terrain d'Everton (4-2). Contrairement à son passage réussi au Sporting (111 apparitions/57 buts),

Slimani ne s'est pas mis en évidence depuis son arrivée en Angleterre, avec un bilan de 13 buts marqués en 44 apparitions. De son côté, Ryad Mahrez continue d'enchaîner les performances en signant son 7^e but en Premier league, et le 8^e, toutes compétitions confondues en plus de 7 passes décisives. L'ancien Havrais est en train de retrouver ses sensations qui lui ont valu d'être élu meilleur joueur d'Angleterre en 2016. A l'issue de cette victoire, Leicester City conforte sa 8^e place avec 30 points, à huit longueurs des places européennes.

ES Sétif

Aouadj recruté pour 18 mois

L'attaquant Sid Ahmed Aouadj, qui vient de résilier son contrat avec le MC Alger, s'est engagé dimanche soir pour 18 mois avec l'ES Sétif, champion d'Algérie en titre de football. La cérémonie de signature du contrat du nouvel attaquant de l'équipe phare de la ville des Hauts-Plateaux a été organisée au siège du club en présence du président de l'ESS, Hacem Hamar, ainsi que du staff administratif. Après la prolongation

des contrats des deux joueurs Akram Djahnit et Abdelmoumen Djabou jusqu'à juin 2019, l'administration de l'Entente sportive de Sétif vient de recruter son premier joueur durant le mercato hivernal. Heureux d'avoir rejoint l'équipe sétifienne, Aouadj a déclaré à l'APS qu'il avait exaucé son «souhait de porter le maillot de ce grand club» qui, a-t-il ajouté, «joue toujours pour les titres». «La raison pour laquelle j'ai accepté de rejoindre l'ESS est

que mes objectifs, à savoir les trophées du championnat d'Algérie, de la coupe d'Algérie, de la Ligue des champions d'Afrique et de la coupe arabe, sont les mêmes que le club s'est fixé», a fait savoir la nouvelle recrue. Par ailleurs, le nouveau coach de l'équipe de l'«Aigle noir», Abdelhak Benchikha, a dirigé dimanche après-midi sa première séance d'entraînement au stade du 8-mai-1945.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Impliqués dans 1 800 affaires pénales et criminelles en décembre

Alger : arrestation de plus de 2 000 individus

LES SERVICES de Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité 1 837 affaires pénales et criminelles et arrêté 2 197 individus qui ont été déférés aux juridictions compétentes en décembre dernier, a-t-on appris mardi auprès des mêmes services. Selon la même source, 1 017 individus parmi les suspects sont impliqués dans des affaires liées à la consommation et à la possession de drogues et de comprimés psychotropes, alors que 235 individus ont été arrêtés pour «port d'armes blanches prohibé» et 945 suspects suivis pour diverses affaires. Les mêmes services ont fait état de 157 affaires «portant atteinte aux Biens» et 370 cas d'agression dont 2 cas d'homicide volontaire. Outre 12 affaires traitées concernant les délits et les crimes contre les mœurs, les services de la police d'Alger ont traité également 336 affaires liées aux «crimes et délits contre la chose publique», précise la même source. Les services de la Sûreté d'Alger ont traité, dans le cadre de la lutte contre la drogue, 883 affaires dans lesquelles 1 017 personnes ont été impliquées, avec «saisie de 39 kg de cannabis, 448g de héroïne, 49,4g de cocaïne et 13 000 comprimés psychotropes», note la police d'Alger. Concernant les affaires de port d'armes prohibé, les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité 227 affaires impliquant 235 individus qui ont été déférés devant les juridictions compétentes, selon la même source. S'agissant des activités générales de la police, il a été procédé durant le même mois au contrôle des activités commerciales réglementées et à l'application de 3 décisions de fermeture émanant de autorités compétentes. 43 accidents de la circulation ayant fait 3 morts et 52 blessés ont été enregistrés par les mêmes services durant la période considérée, en sus de 10 210 infractions et 3 067 retraits de permis de conduire. Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont reçu 59 356 appels via le numéro de secours (17) et le numéro vert 1548 pour dénoncer des crimes et infractions aux lois de la République. Y. N.

Pour décongestionner le trafic routier à Blida

Le wali Mustapha Layadhi annonce la réception en mars de nombreux projets

PLUSIEURS projets destinés à la décongestion du trafic sur les routes de la wilaya de Blida, sont attendus à la réception durant le mois de mars prochain, selon les informations recueillies, mardi, à la faveur d'une visite d'inspection du wali Mustapha Layadhi sur les chantiers de nombre d'entre eux. Les deux trémies en réalisation sur la RN1, à l'entrée Ouest de Blida, figurent en tête de liste de ces projets, dont il est attendu une sensible contribution dans la réduction du trafic dense enregistré, ces dernières années dans la wilaya, du fait qu'elle constitue un point de transit entre le Nord et le Sud et l'Est et l'Ouest du pays. Le taux d'avancement de ces deux trémies (1 km), dont le coût de réalisation est estimé à 1,3 milliard, est actuellement de 85%, a-t-on indiqué sur place. L'autre projet d'importance, devant participer à la fluidification du trafic au chef-lieu de wilaya, est représenté par le pont de l'Oued Sidi Lekbir, reliant Bouârfa à la RN1. Lors de son inspection de ce chantier, doté d'une enveloppe d'un milliard de DA, le wali Mustapha Layadhi a insisté sur l'impératif renforcement de la cadence des travaux, en y affectant un «nombre supplémentaire de travailleurs, dans l'objectif de sa réception dans les délais», a-t-il

souligné. Il a également, recommandé le versement des dus de tous les entrepreneurs chargés de ces projets, «avant mi-janvier courant». Ce pont, dont le taux d'avancement est estimé à 50%, est destiné à faciliter les déplacements des habitants des cités locales, disposant actuellement d'un accès unique. Le mois de mars prochain verra, également, la réception d'un tronçon de 11 km de la double voie express (rocade) de la RN 69, reliant les dairas de Blida et l'Oued El Alleug, selon les assurances du wali, lors de son inspection de ce projet, dont un premier tronçon de trois km a été ouvert à la circulation en novembre dernier. Selon sa carte technique, la mise en service de ce projet, dont le taux d'avancement est de 75%, va aider à la décongestion du trafic au niveau de la ville d'Oued El Alleug. Son coût de réalisation est d'1,9 milliard de DA.

N.S./APS

L'année 2018 sera difficile

2018

Louvis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou/Logements sociaux

La liste définitive des bénéficiaires connue cette semaine

■ La liste définitive des bénéficiaires de logements sociaux dans la commune de Tizi Ouzou sera communiquée dès la semaine prochaine, ont annoncé, hier, les services de la daïra.

Par Hamid Messir

Cette liste sera transmise, dans un premier temps, aux services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (Oggi) avant que les concernés ne soient destinataires de décisions individuelles d'attribution. A

noter que quelque 2 180 attendent depuis plus d'une année les clés de leurs logements sociaux, érigés au niveau du nouveau pôle urbain de Oued Fali (sortie ouest de Tizi Ouzou non loin du chantier du nouveau stade de 50 000 places). La liste provisoire d'attribution de ce premier quota avait été dévoilée

en novembre 2016 et quelque 308 familles faisant précédemment partie de ces bénéficiaires ont été éliminées après les enquêtes nécessaires. Ils seront informés par un courrier individuel, ont précisé les services de la daïra de Tizi Ouzou.

H. M.

Lutte antiterroriste

Quinze casemates détruites à Jijel

QUINZE casemates pour terroristes contenant une grenade de confection artisanale et des outils de détonation ont été détruites dans une opération de fouille, menée lundi à Jijel par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la dynamique de l'opération de recherche et de fouille toujours en cours à Jijel, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 1^{er} janvier 2018, quinze casemates pour terroristes contenant une grenade de confection artisanale, 200 grammes de TNT, deux paires de jumelles, des outils de détonation, des moyens de

communication, une quantité de subsistance de vivres et de médicaments, des vêtements et des effets de couchage», note la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont saisi à Bordj Badji Mokhtar un camion, un véhicule, dix tonnes de denrées alimentaires, 1 528 unités de différentes boissons et sept téléphones satellitaires», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté deux narcotrafiquants et saisi 995 comprimés psychotropes à Tlemcen».

L. O.

CAN-2018 de handball/Maroc

Désertion de deux joueurs en Espagne

DEUX JOUEURS de l'équipe marocaine de handball ont faussé compagnie à leur délégation lors du dernier jour du stage effectué à Bilbao (Espagne) en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 au Gabon (17-27 janvier), rapporte mardi le quotidien marocain «Al Massae». Il s'agit de Hicham Bourkib et de Youssef Temmah. Les deux «fugitifs» auraient décidé de prendre la route du centre de l'Espagne, selon la même source. Bourkib et Temmah ont quitté leurs coéquipiers le 31 décembre, lors du dernier jour du stage préparatif, quelques instants après leur ultime rencontre amicale et ont pu récupérer leurs passeports et affaires de l'hôtel où ils logeaient sans qu'ils ne se fassent remarquer. Une enquête interne aurait été ouverte, fait savoir «Al Massae». Lors du tournoi continental, la sélection marocaine, dirigée par le Tunisien Sayed Ayari, évoluera dans le groupe B en compagnie de l'Egypte (tenante du titre), de l'Angola, de la RD Congo et du Nigeria. Les Marocains entameront la compétition le 17 janvier face aux Egyptiens.

Racim S.